



# RUGBY COL REGLEMENT 71

## 2023-2024

Le REGLEMENT 71 est la fiche sport avec les précisions si dessous

<b>REFERENTS DE L'ACTIVITE</b>	LARGY Karine JULES Nicolas BULFET Florimon GILARES Olivier (représentant CTA) ROBBE Stéphane PELLEGRY Sébastien PIEJAK Tatiana LESNE Augustin
<b>ETAPES DU CHAMPIONNAT</b>	Des rencontres amicales (poule de niveau) Obligation de participer à au moins 3 journées. 1 journée finale MG et MF    1 journée finale BG et BF 1 journée formation de jeunes officiels commune à la J1
<b>CATEGORIES</b>	Les équipes pourront être confrontées à des équipes de catégorie différentes, ceci en tenant compte du niveau à la fois technique et physique des élèves. Les équipes pourront être mixtes ou non, constituées d'élèves d'un même établissement ou de regroupement d'élèves isolés. *Des rencontres équipes filles complètes ou équipes mixtes contre des équipes garçons sont donc autorisées en BG/ BF et en MG/MF sur les journées amicales en tenant compte du niveau des équipes. *Les équipes minimales filles seront autorisées à jouer en rencontre amicale avec les équipes filles des lycées. Les enseignants responsables veillent à l'équilibre des niveaux de jeux. *Les équipes excellences peuvent participer aux journées de championnat mais ne participeront pas à la finale départementale. *Les équipes benjamines fortes peuvent jouer en Minimales *Les équipes minimales filles fortes peuvent jouer en garçons.
<b>ARBITRAGE</b>	L'accompagnateur (ou l'un des accompagnateurs) doit obligatoirement être capable d'assurer la sécurité sur l'arbitrage lors d'un match. Tous les matchs seront Co-arbitrés par un adulte avec les JO.
<b>JEUNE COACH</b>	1 Jeune Coach NON obligatoire
<b>CERTIFICAT</b>	Obligatoire pour la pratique du Rugby Arrêté du 9 juillet 2018 modifiant l'article A. 231-1 du code du sport « 8° Pour la pratique du rugby à XV et à VII : De 12 à 39 ans, en compétition ou hors compétition, une attention particulière est portée sur : - l'examen cardio-vasculaire - l'examen du rachis

